



Communiqué de presse : Emplois aidés, une politique à construire, une désinformation à éviter !

La politique des emplois aidés n'est certes pas celle qui nous paraît la plus satisfaisante et nous lui préférerions une vraie professionnalisation débouchant sur des emplois pérennes. Il faut cependant souligner que la démarche mise en place jusqu'alors a eu au moins le mérite de mettre en évidence les besoins en matière d'assistance pour les différents métiers de l'Éducation nationale.

Que ce soit dans le cadre de l'aide aux élèves ou aux enseignants (en particulier les directeurs d'école), les personnels recrutés sur ces emplois, malheureusement précaires, ont su faire preuve de beaucoup d'efficacité et de dévouement ; leur collaboration a été particulièrement appréciée et a permis d'améliorer le fonctionnement de l'École.

À ce titre, nous ne pouvons que déplorer la diminution du nombre de ces emplois, même si nous apprécions l'attention particulière dont a bénéficié l'Éducation nationale.

Nous avons interrogé le ministère sur les priorités susceptibles d'être mises en avant pour la répartition des emplois aidés restant disponibles et nous avons eu le plaisir de voir que, comme nous le souhaitions, la situation des élèves handicapés était la première préoccupation du ministre.

Ceci nous amène donc à relativiser les informations alarmistes récemment diffusées par d'autres organisations syndicales qui faisaient état de difficultés massives à prévoir pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Nous soulignons du reste que les inspecteurs veillent au recrutement des emplois aidés pour accompagner ce public scolaire à la fragilité reconnue et qu'ils continuent à s'investir fortement pour éviter à ces élèves d'être pénalisés dans leur parcours scolaire et éducatif.

Le SI.EN UNSA appelle de ses vœux une vraie politique de recrutement d'assistants d'éducation susceptibles de participer à la construction d'une École plus juste et plus efficace, mais il s'élève contre toute forme de désinformation en ce domaine sensible ; il restera attentif à ce que les engagements ministériels soient effectivement tenus.

Contact :
Patrick Roumagnac
Secrétaire général du SI.EN UNSA
01 43 22 68 19
sien@sien-uns-a-education.org